

Champdôtre met le gaz

Jacques Jacquenet, Président du Syndicat Intercommunal d'Énergies de Côte-d'Or (SICECO) et Thierry Gay, Directeur Territorial Côte-d'Or de GRDF, représentant Didier Saussier, Directeur Clients Territoires Rhône Alpes et Bourgogne de GRDF, ont signé un contrat pour la création d'un réseau de distribution de gaz sur la commune de Champdôtre le 24 septembre 2014. Cette signature a eu lieu en présence de Jean Louis Landry, Maire de Champdôtre, Jean Louis Laguerre, Délégué au SICECO de Champdôtre et de Philippe Chifflet, Directeur Technique de SA Roger Martin, représentant Eric Boutron et Thomas Olivier Responsables respectivement des entreprises FLEUR (Fabrication Liants et Emulsion pour utilisation routière) et Val de Saône Enrobés (VALSE), directement concernées par ce raccordement au gaz.

Le SICECO, autorité organisatrice de la distribution de gaz naturel

En France, les communes sont compétentes pour organiser la distribution publique de gaz naturel. La commune de Champdôtre a transféré cette compétence au SICECO qui exerce, à sa place, le rôle d'autorité organisatrice du service public afférent au développement et à l'exploitation du réseau de distribution publique de gaz ainsi qu'à la fourniture de gaz. En 2013, la commune a souhaité développer sur son territoire un réseau, notamment pour alimenter deux entreprises FLEUR et Val de Saône Enrobés.

Quel mode de gestion pour ce nouveau service public à Champdôtre ?

Une commune ne disposant pas d'un réseau public de gaz naturel et ne figurant pas au plan national de desserte gazière, fait appel à un opérateur après mise en concurrence et sous réserve qu'il soit agréé. Le SICECO a choisi de trouver un opérateur par le biais d'une délégation de service public avec un contrat de type « concession ».

Une concession est un contrat par lequel une collectivité confie à un tiers extérieur la mission de financer, de construire des ouvrages et de les exploiter en se rémunérant auprès des usagers du service. Ce mode de gestion a été privilégié car il assure la qualité du service. De plus, le SICECO possède les compétences et l'expérience de la conduite de ce type de contrat de part les 63 autres concessions gaz qu'il gère.

GRDF, concessionnaire pour 30 ans

Suite à une consultation lancée en 2013, le SICECO a choisi lors de son Assemblée générale du 27 juin dernier de retenir GRDF comme concessionnaire pour réaliser la desserte en gaz de la commune de Champdôtre. Par le contrat de concession, qui est signé ce 24 septembre pour une durée de 30 ans, le SICECO et GRDF entendent affirmer leur attachement aux valeurs traditionnelles et aux principes généraux du service public : continuité, égalité de traitement des utilisateurs, mutabilité.

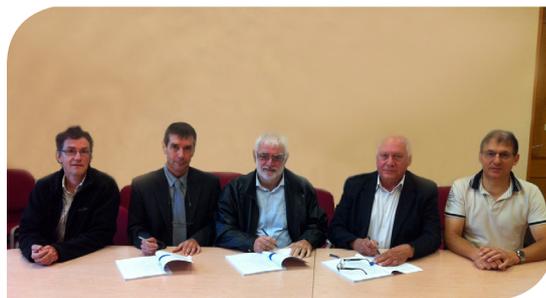
GRDF aura, entre autres, la charge de construire et de financer les réseaux et les postes de distribution publique et de livraison, de raccorder les consommateurs ainsi que de conduire, exploiter, entretenir et renouveler les ouvrages.

Des futurs clients satisfaits

Jean Louis Landry, Maire de la commune de Champdôtre se réjouit que les deux usines soient bientôt raccordées au gaz naturel : « Grâce à ce nouveau réseau, les entreprises vont pouvoir bénéficier d'une énergie plus propre tout en faisant des économies. Nous espérons même, qu'un jour, nous puissions étendre cet accès à nos habitants, projet difficilement envisageable pour l'instant vu la configuration de la commune : il faudrait traverser l'autoroute... », Jean Louis Landry, Maire de Champdôtre, 584 habitants

En chiffres

1 600 mètres
de réseau à construire
2
clients industriels
13 GWh
consommés



De gche à dte : Philippe Chifflet, Thierry Gay, Jean Louis Landry Jacques Jacquenet et Jean Louis Laguerre lors de la signature

Du côté des futurs clients, les responsables des deux entreprises ne cachent pas leur satisfaction à l'arrivée de ce réseau de gaz naturel : « Actuellement, notre source de chauffage provient d'une cuve à gaz qu'il faut remplir lors d'une opération assez dangereuse. L'arrivée de ce réseau nous facilitera donc grandement la gestion du chauffage en nous évitant la « panne sèche » ! De plus, ce mode de chauffage, plus écologique, s'inscrit complètement dans notre stratégie d'entreprise, qui privilégie une démarche responsable par rapport à l'environnement. Nous sommes impatients de le tester ! », Eric Boutron, Responsable de l'usine FLEUR

« Nous sommes ravis de pouvoir prochainement nous raccorder au réseau de gaz naturel d'autant plus qu'aujourd'hui nous utilisons du fioul pour notre procédé industriel (centrale de fabrication d'enrobé pour les revêtements routiers). Plus propre, le gaz naturel émet moins de CO₂ et rejoint notre vision d'une entreprise consciente des enjeux environnementaux. D'ailleurs, lorsque nous avons investis dans une chaudière il y a deux ans, nous avions déjà prévu un brûleur mixte, en prévision de cette future opportunité. Nous espérons aussi pouvoir faire quelques économies par rapport à notre consommation. », Thomas Olivier, Responsable de VALSE et Philippe Chifflet, Directeur Technique de SA Roger Martin

Contact presse : Nathalie BLANC - 03 80 50 85 09 / 06 73 49 96 18 - nblanc@siceco.fr